

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2006-03-13 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 13<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille six à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,  
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,  
Chantale Hamelin,  
Esther Savard,  
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,  
Benoît Lavallée,  
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

**Rés.1313-03-2006**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux 13 et 23 février 2006
5. Adoption des comptes à payer
6. Nomination d'un maire suppléant
7. Adoption du règlement 055, Commission des Loisirs
8. Nomination à la Commission des loisirs
9. Bail clinique médicale
10. Pont Bishop : mandat
11. Précision, rémunération service incendie
12. Précision, contrat inspecteur municipal
13. Demande de soumission, entretien aménagements paysagers + gazon + fertilisation

14. Demande de soumission, éclairage de rues
15. Balayage des rues
16. Réparation pompes, station SP-2
17. Acquisition borne sèche (St-Charles)
18. Adoption de l'annexe B modifié du règlement #037 et #037-1
19. Défi Louis-Garneau et Classique Louis-Garneau
20. Demande assistance, Fête nationale
21. Demande subvention Placement Carrières-Été
22. Embauche formateur ateliers 3-4 ans
23. Inscription formation culture et patrimoine
24. Inscription congrès ADMQ
25. Inscription formation mesures d'urgence
26. Achat de chlorure calcium
27. Adjudication, émission obligations
28. Concordance, émission obligations
29. Courte échéance, émission obligations
30. Utilisation biens publics
31. Période de questions sur les sujets traités.
32. Levée de l'assemblée

**Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 février 2006. (du 10 février au 9 mars 2006)**

**Rés.1314-03-2006**

**Adoption des procès-verbaux du 13 et 23 février 2006.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 13 février 2006 soit accepté tel que présenté.

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 23 février 2006 soit accepté tel que présenté.

**Rés.1315-03-2006**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 193,795.86 \$.

Madame la conseillère Chantale Hamelin enregistre sa dissidence pour le dépôt salaire des remplaçants au déneigement;

Liste des comptes à payer pour le mois de février 2006

Bénéficiaire Description	Numéro GL	Montant	#chèque
<b>Délégation de pouvoir dépenses courantes remplacement</b>			
LA BOITE A BONBONS ENR.			
OTJ nourriture	270120610	101,11	304513
SIGNO TECH INC.			
panneaux signalisation	235500649	120,21	304563
GARAGISTES INDEPENDANTS DE			
alarme reculon camion incendie	222030649	64,92	304519
filtres,bougies, lave-vitre etc.	233090649	126,55	
attaches + nettoyeur	233090649	13,68	
attaches + cadran	232090649	26,40	
connection remorque ski	270190640	11,52	304564
huile synthétique	233090649	14,51	
lumières allogènes camion 68-02	222030649	15,78	
plaquettes de freins GMC 2002	233090649	210,35	
plastique pour fils au garage	232080641	21,05	
girophare + colle	233090649	23,31	
		<u>528,07</u>	
ALEX COULOMBE LTÉE			
5 caisses de liqueur	270120610	85,42	304576
ALIMENTS PORTNEUF			
beignes assemblée générale La Déco.	270231490	8,97	304520
P. AUBUT INC.			
clés	213000660	79,60	304521
MATERIAUX AUDET			
traques à tiroir École La Riveraine	270120522	19,18	304522
AUTO COLLECTION DE QUÉBEC			
pièces camion 91-20	233090649	42,44	304523
D. BERTRAND ET FILS INC.			
nourriture OTJ	270120610	284,73	304556
BIOLAB INC.			
analyse d'eau potable	241200453	583,76	
analyse eau usée	241400453	430,19	
		<u>1 013,95</u>	304524
CARON FRANCOIS			
frais déplacement inspecteur	213000610	108,80	
frais déplacement inspecteur	261000310	85,00	
		<u>193,80</u>	304525
CHEMIN DE FER QUÉBEC-GATINEAU			
entretien	232000521	1 260,00	304526
CANADIEN NATIONAL			
entretien	232000521	210,00	304565
CTM (QUEBEC) INC.			
ajustement radio camion neuf reg. 049	2222000725	247,47	304529
DION MOTO			
pare-brise motoneige	270190640	172,51	304530
EDITIONS YVON BLAIS			
mise à jour code municipal	211000670	224,70	
loi cités et villes	211000670	192,49	
		<u>417,19</u>	304531
ELECTRONIQUE EMOND INC			
pile pour cellulaire	232000331	86,26	304532
ENTREPRISES ALARMES W.T. INC.			
service relais centrale	232000339	49,00	
recharge et test	222000527	155,86	
		<u>204,86</u>	304557
EQUIPEMENT DE BUREAU			
correcteurs, stylos, porte copie	213000670	47,13	
doigts caout.,stylos, marqueurs	213000670	27,95	
protèges feuilles (100)	213000670	10,74	
réparer bras de chaise	213000670	51,19	

EQUIPEMENT DE BUREAU	dateur	213000670	18,93	
	stylos gel	213000670	5,04	
	barre de tension photocopieur	213000670	28,75	
			<u>189,73</u>	304533
EQUIPEMENTS JOCELYN FRENETTE				
	chaînes pour scies ski de fond	270190640	46,01	304534
	chaînes pour scies	232080641	46,01	
	fusible de génératrice	232080641	17,09	304567
			<u>109,11</u>	
ERIC SAVARD				
	cellulaire décembre janvier	222000331	69,01	304535
FEDERATION QUEB. MUNICIPALITES				
	livraison dicom	213000321	16,68	304536
C. FOURNIER ELECTRIQUE INC.				
	entretien et réparation lum. Rues	234000521	322,41	304558
FRENETTE & FRERES LTEE				
	chlore	241200635	271,23	304537
	apprêt	232090649	48,68	
	peinture en aérosol (ski)	270190640	37,20	304568
	tuyau sècheuse pour garage	232020522	3,07	
			<u>360,18</u>	
GAZ & SOUDURE NEUVILLE ENR.				
	rodes à souder	232080641	32,49	304539
LAFRENIÈRE TRACTEURS				
	pièces pour souffleur	233090649	90,90	304540
HARDY				
	réparation souffleur	233090525	69,02	
	boulon pour réparation tapis gymnase	270150640	6,90	
			<u>75,92</u>	304569
IMPRIMERIE GERMAIN LTEE				
	journal municipal	219000345	914,45	304542
	enveloppes légales (500) avec logo	213000670	327,82	304559
			<u>1 242,27</u>	
RECEVEUR GENERAL DU CANADA				
	renouvellement licences radios	232000339	475,00	
	renouvellement licences radios	222000339	820,00	
	renouvellement licences radios Marina	270146331	82,00	
			<u>1 377,00</u>	304543
INFORMATIQUE EBR INC.				
	service technique	213000414	57,51	304544
	carte réseau imprimante Laser + installation	213000414	236,95	
	réparation imprimante Laser	213000414	115,03	304570
			<u>409,49</u>	
JEAN MARTEL				
	bottines de travail	232000650	138,02	304546
JOHN MEUNIER INC.				
	pièces puits Thibodeau	2413005222	219,10	304547
MOTO STEVENS				
	réparation souffleur OTJ	270150641	215,85	304548
NOVICOM 2000 INC.				
	réseau - location 911	222000339	287,56	304571
PRODUITS CAPITAL INC.				
	produits entretien	213000660	262,79	304550
RICHARD EQUIPEMENT				
	chemises légales	213000670	16,09	304551
	chemises,agrafeuse, pinces notes	213000670	35,30	304561
	cartouches encre imprimante incendie	222000670	81,65	304572
	papier photocopieur	213000670	103,30	
	fourniture bibliothèque La Riveraine	270130670	140,17	
			<u>376,51</u>	
HENRI-PAUL SAVARD INC.				
	semaine de relâche -piscine	270150329	109,27	304552
LE SERRURIER ST-MARC				
	clés gym.	270150641	186,92	304562
S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR				
	730 St-Charles	222020632	358,07	

S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR	297 1re avenue	213000632	1 343,84	
	essence	233090631	1 659,27	304553
	diésel	233090631	2 760,18	304573
			<u>6 121,36</u>	
CL. VÉTÉRINAIRE DES CARRIÈRES				
	euthanasie chien	229000459	103,50	304554
VOHL INC.				
	switches pour nouvelle gratte ski	270190640	102,37	304574
LIBRAIRIE DONNACONA				
	volumes La Riveraine	270231670	999,70	304560
MARIE-CLAUDE LECLERC				
	DC La Découverte	270231670	98,74	304510
CHEM ACTION INC.				
	diaphragme pompe doseuse St-Charles	241300642	98,92	304581
PUBLICATIONS DU QUÉBEC				
	loi et règlement #38	213000660	14,56	304582
LETTRAGE MICHEL DURIVAGE				
	1000 collants DECHETS	219000345	603,88	304583
PROVAN				
	ajuster vanne captage des sources	241300522	78,22	304585
CENTRE DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX				
	3e dose hépatite pompier	222000454	25,00	304578
VILLE DE CAP-SANTE				
	amende équipe U-11,U-12	5513101	100,00	304579
<b>Dépenses contrat, régie et autes</b>				
LA REGIE REGIONALE DE GESTION DES				
	premier versement quote part	plusieurs code	47 717,61	304511
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF				
	entretien chemin d'hiver	233000443	35 641,09	304527
M.R.C. DE PORTNEUF				
	quote-part	plusieurs	37 716,50	304549
VILLE DE DONNACONA				
	quote-part 2006	212000412	1 187,42	
<b>Dépenses autorisées par résolution</b>				
CHAMBERLAND PAULINE				
	COURS YOGA 50%	270121419	737,50	304514
GINGRAS VICKY				
	COURS WORK OUT 50%	270121419	300,00	304515
GUÉRIN NANCY				
	COURS PEINTURE 50%	270121419	300,00	304516
PIERRE LEPAGE				
	frais congrès mesure	223000310	411,33	304517
THIBAULT JUDITH				
	ATELIER 3-4 ANS 50%	270121419	400,00	304518
BPR GROUPE-CONSEIL				
	honoraire professionnel pont Bishop	232001411	1 820,42	304528
ISABELLE GARNEAU				
	COURS D'ANGLAIS 50%	270121419	500,00	304538
INFORMATIQUE EBR INC.				
	service technique nouveau poste	2213000726	297,07	304544
JOHNSON CONTROLS				
	communication réseau St-Louis	241300522	615,62	304545
COURRIER DE PORTNEUF				
	offre d'emploi remplaçants neige	219000339	265,71	304566
ARTS ET ÉBÉNISTERIE S. BELLEVILLE ENR.				
	meuble mélamine accès bureau médecin	5513101	1 006,47	304580
ENVIRONNEMENT MCM INC.				
	compagnonnage S. Trudel	241200454	1 322,79	304584
<b>Dépenses urgentes</b>				
MISSION HGE				
	évaluation érosion Rivière Portneuf	5513101	1 035,23	304541
DU-SO PIÈCES D'AUTOS INC.				

DU-SO PIÈCES D'AUTOS INC	maître cylindre camion incendie	222030649	545,69	304577
--------------------------	------------------------------------	-----------	--------	--------

<b>Chèques faits , résolution et délégation de pouvoirs</b>	
---	--

Nathalie Doré	cours musique 3 enfants	270120970	162,00	304476
Simon Langlais	cours musique	270120970	24,00	304477
Marcelle Thibault	livre La Découverte	270231670	196,99	304486
Petite Caisse	café jus lait	213000610	54,37	
	frais poste	213000321	31,36	
	transit nouveau camion	232010459	10,00	
	aliment OTJ	270120610	10,00	
	fournitures de bureau	213000670	3,89	
	fournitures de bureau urbanisme	261000670	18,11	
			<u>127,73</u>	304489
2973-3151 QC INC. (RICHARD GAUTHIER)				
	loyer mars	270150513	690,15	304494
Jacques Martel	entretien local Riveraine	270120522	300,00	304499
Johanne Savard	cafetière + activité La Découverte	270231490	32,66	304500
Les Idées ma Maison	revue La Découverte	270231670	20,69	304501
Bel Age	revue La Découverte	270231670	25,25	304502
Camil Richard	cours musique	270120970	56,00	304503
Nancy Leclerc	natation	270120970	35,00	304504
Aline Langlais	cours musique	270120970	30,00	304505
<b>Dépôt salaire</b>				
	semaine du 4 février		6 789,15	
	semaine du 11 février		6 536,09	
	semaine du 18 février		9 758,78	
	semaine du 25 février		17 677,69	
<b>TOTAL:</b>			<b>193 795,86</b>	

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'elle a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

\_\_\_\_\_  
Danielle M. Bédard trésorière

**Rés.1316-03-2006**

**Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte soit nommé maire suppléant de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 4 mois (du 13 mars 2006 au 10 juillet 2006).

**Rés.1317-03-2006**

**Adoption du règlement 055, Commission des loisirs**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le règlement 055, intitulé « Pourvoyant à la création d'une commission de loisirs dans la Ville de Portneuf » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

**Rés.1318-03-2006**

**Nomination à la Commission des loisirs**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** madame Monique Tardif soit nommée membre de la commission des loisirs.

**Rés.1319-03-2006**

**Bail clinique médicale**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le maire et la greffière soient autorisés à convenir avec le locataire de la résiliation du bail intervenu entre la ville et 9007 1036 Québec inc., en date du 31 mars 2006, le tout sans frais pour les parties.

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** le maire et la greffière soient autorisés à signer un bail avec madame Lina Giroux, médecin, à l'effet de lui louer le local « clinique médicale » qu'elle occupe actuellement au 500 rue Notre-Dame, aux fins d'exercer sa profession au bénéfice de la population de la ville, pour un loyer mensuel de un dollar (1 \$), jusqu'au 31 décembre 2006, aux mêmes autres conditions consenties au locataire précédent.

**Rés.1320-03-2006**

**Pont Bishop : mandat**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** le conseil de ville autorise un entrepreneur à effectuer les travaux de solidification du pont Bishop pour un montant maximal de 5, 000\$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** monsieur François Caron soit autorisé à signer la demande auprès du ministère de l'environnement.

**Rés.1321-03-2006**

**Précision, rémunération service incendie**

Considérant que la résolution #159-01-2003 a été adoptée à la séance du 13 janvier 2003;

Considérant que celle-ci énumère la rémunération horaire des pompiers volontaires;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** soit ajouté la précision suivante : « Un minimum de deux heures par sortie est accordé ».

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** celle-ci est rétroactive au 13 janvier 2003.

**Rés.1322-03-2006**

**Précision, contrat inspecteur municipal**

Considérant que la résolution #651-04-2004 a été adoptée à la séance du 13 avril 2004;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** l'article 6 de cette entente soit modifié comme suit :

« La semaine régulière de travail est de 35 heures réparties sur 5 jours du lundi au vendredi, ces heures nécessitent une flexibilité »

**QUE** celle-ci est rétroactive au 13 avril 2004.

**Rés.1323-03-2006**

**Demande de soumission, entretien aménagements paysagers + gazon + fertilisation**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf demande des soumissions par invitation aux entreprises suivantes pour l'entretien des aménagements paysagers :

Les Jardins d'Iris  
Les Cultures Tournesols  
Pierre Gignac, Paysagiste  
Antoine Laflamme

**QUE** les soumissions devront être sous enveloppes scellées et porter la mention « Entretien aménagements paysagers » « Tonte de gazon » « Fertilisation de gazon ».

**QUE** la date limite du dépôt des soumissions sera le lundi 3 avril 2006 à 14h30 au bureau de la Ville sis au 297 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf.

**QUE** le conseil de la Ville ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Toutes soumissions déposées après ce temps limite seront rejetées.

**Rés.1324-03-2006**

**Demande de soumission, éclairage de rues**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf demande des soumissions par invitation aux entreprises suivantes pour l'entretien du réseau d'éclairage de rues:

C. Fournier Électrique  
Denis Gignac  
Raynald Bussières  
Entreprises Électro-Paul  
Pierre Leclerc  
Entreprises Électro-Blais

**QUE** les soumissions devront être sous enveloppes scellées et porter la mention « Entretien réseau d'éclairage de rues ».



**QUE** la date limite du dépôt des soumissions sera le lundi 3 avril 2006 à 15h00 au bureau de la Ville sis au 297 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf.

**QUE** le conseil de la Ville ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Toutes soumissions déposées après ce temps limite seront rejetées.

**Rés.1325-03-2006**

**Balayage des rues**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf retienne les services des Entreprises Myrroy inc. pour le balayage des rues à raison de 93.00\$/heure.

**Rés.1326-03-2006**

**Réparation pompes, station SP-2**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2,879.68\$ (taxes incluses) pour la réparation de l'hydraulique de deux pompes pour la station SP-2.

**Rés.1327-03-2006**

**Acquisition borne sèche (St-Charles)**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf autorise une dépense de 1,618.11 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'une borne sèche à être installée sur la rue Saint-Charles.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** monsieur François Caron soit autorisé à signer la demande auprès du ministère de l'environnement.

**Rés.1328-03-2006**

**Adoption de l'annexe B modifié des règlements #037 et #037-1**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la version amendée de l'annexe B des règlements 037 et 037-1 sur le programme de la réhabilitation de l'environnement dans la plaine argileuse du Saint-Laurent.

**Rés.1329-03-2005**

**Défi Louis-Garneau et Classique Louis-Garneau**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage sur son territoire du Défi Louis-Garneau (Québec – Trois-Rivières) le samedi 12 août 2006 et la Classique Louis-Garneau Montréal-Québec le dimanche 13 août 2006.

**Rés.1330-03-2006**

**Demande assistance, Fête nationale**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** madame Carrie-France Leclerc, responsable du Comité de la fête nationale de la Ville de Portneuf, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2006.

**Rés.1331-03-2006**

**Demande subvention Placement Carrières-Été**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QU'**une demande soit faite dans le cadre du programme Placement Carrières-Été 2006 pour 4 emplois d'été pour une période de 6 semaines du 3 juillet au 11 août 2006 et 4 emplois d'été pour une période de 8 semaines du 19 juin au 11 août 2006.

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf fixe le taux horaire à 8.00\$/heure pour les moniteurs d'été, 9.00\$/heure pour les employés de voirie et 7.60\$/heure pour les autres emplois.

**QUE** la greffière soit autorisé à signer la demande pour et au nom de la Ville de Portneuf.

**Rés.1332-03-2006**

**Embauche formateur ateliers 3-4 ans**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

**QUE** le contrat de services intervenu entre la municipalité et madame Judith Thibault, ateliers 3-4 ans, soit accepté tel que présenté.

**Rés.1333-03-2006**

**Inscription formation culture et patrimoine**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 375.00\$ pour l'inscription de mesdames Michelle Marquis, Chantale Hamelin et messieurs René Laverdière, Nelson Bédard, François Caron à la formation de la culture et du patrimoine qui aura lieu à Deschambault.

**Rés.1334-03-2006**

**Inscription congrès ADMQ**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 350.00\$ et la participation de madame France Marcotte greffière au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu au Centre des congrès de Québec les 17-18-19 mai 2006.

**QUE** tous les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1335-03-2006****Inscription formation mesures d'urgence**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 660.00\$ pour l'inscription de messieurs Pierre Lepage et Éric Savard à la formation de la communication en situation d'urgence qui aura lieu les 6 et 7 avril 2006 à Trois-Rivières.

**QUE** tous les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1336-03-2006****Achat de chlorure calcium**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf confie l'achat de chlorure de calcium à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) :

240 sacs de 40 kg                                  0.96 tonnes métriques

**Rés.1337-03-2006****Adjudication, émission obligations**

**Attendu que** la Ville de Portneuf dans la MRC de Portneuf entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu des règlements # 270 – 277 – 327 et 049 ;

**Attendu que** la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 1 680 000 \$; datée du 30 mars 2006;

**Attendu qu'**à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous :

Valeurs mobilières Desjardins inc.

99 000 \$	3.75000 %	2007	103 000 \$	3.75000 %	2008
108 000 \$	3.95000 %	2009	113 000 \$	4.00000 %	2010
1 257 000 \$	4.15000 %	2011			
Prix : <u>98,58000</u>			Coût réel : <u>4.47660 %</u>		

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

99 000 \$	3.75000 %	2007	103 000 \$	3.80000 %	2008
108 000 \$	3.95000 %	2009	113 000 \$	4.00000 %	2010
1 257 000 \$	4.15000 %	2011			
Prix : <u>98,51300</u>			Coût réel : <u>4.49537 %</u>		

Financière Banque Nationale

99 000 \$	3.75000 %	2007	103 000 \$	3.75000 %	2008
108 000 \$	3.95000 %	2009	113 000 \$	4.00000 %	2010
1 257 000 \$	4.15000 %	2011			
Prix : <u>98,41500</u>			Coût réel : <u>4.51916 %</u>		

CIBC Marchés Mondiaux inc.

99 000 \$	3.80000 %	2007	103 000 \$	3.90000 %	2008
108 000 \$	4.00000 %	2009	113 000 \$	4.10000 %	2010
1 257 000 \$	4.20000 %	2011			
Prix :	<u>98,59700</u>		Coût réel :	<u>4,52879 %</u>	

R.B.C. Dominion Valeurs Mobilières inc.

99 000 \$	3.85000 %	2007	103 000 \$	3.90000 %	2008
108 000 \$	4.00000 %	2009	113 000 \$	4.10000 %	2010
1 257 000 \$	4.25000 %	2011			
Prix :	<u>98,55800</u>		Coût réel :	<u>4,58235 %</u>	

**Attendu que** l'offre ci-haut provenant de : Valeurs mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** l'émission d'obligation au montant de 1 680 000 \$ de la Ville de Portneuf soit adjugée à Valeurs mobilières Desjardins inc.

**QUE** demande soit faite à ce dernier de mandater la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

**QUE** monsieur Pierre de Savoye, maire et madame Danielle M. Bédard, trésorière sont autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

**Attendu que** CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS.

**Attendu que** CDS procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises »

**Rés.1338-03-2006**

**Concordance, émission obligations**

**Attendu que** la Ville de Portneuf entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 1 680 000 \$, en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

270 (277)	768 100
327	441 700
049	470 200

**Attendu que,** pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 1 680 000 \$ ;

**QUE** les obligations, soit une obligation par échéance seront datées du 30 mars 2006;

**QUE** ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci;

**QUE** CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS;

**QUE** pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Caisse populaire Desjardins de l'Anse (Portneuf), Centre financier de Portneuf;

**QUE** les intérêts seront payables semi-annuellement le 30 septembre et le 30 mars de chaque année;

**QUE** les obligations ne seront pas rachetables par anticipation : toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17);

**QUE** les obligations seront signées par le maire et la trésorière. La municipalité, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

**Rés.1339-03-2006**

### **Courte échéance, émission obligations**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE**, pour réaliser l'emprunt au montant total de 1 680 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros : 270 (277), 327 et 049 la Ville de Portneuf doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans à compter du 30 mars 2006; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6, et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements énumérés ci-haut chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance sur l'emprunt.

Rés.1340-03-2006

### Utilisation biens publics

**Attendu** que les équipements et bâtiments propriétés de la Ville doivent servir exclusivement à des fins municipales;

**Attendu** que le conseil de ville a l'entière responsabilité de leur utilisation et qu'advenant des accidents suite à des gestes posés en dehors des travaux municipaux, ce conseil pourrait être tenu responsable de tout dommage pouvant survenir en de telles situations;

**Attendu** qu'il a été porté à notre attention que ces propriétés ont été utilisées à d'autres fins qu'aux services municipaux;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard;

**QUE** les locaux, machineries et autres biens de la Ville, ne pourront être utilisés en aucun cas sans l'autorisation préalable du **conseil de ville.**

Madame la conseillère Monique Tardif fait une proposition d'amendement à l'effet que soit ajouté, entre les mots « cas » et « sans », le texte suivant : «,qui ne concerne pas les travaux municipaux, »;

Le vote est demandé sur la proposition d'amendement; la résolution est adoptée avec quatre voix favorables contre trois voix défavorables.

Le vote par appel nominal est demandé pour disposer de la proposition principale.

Les votes sont enregistrés comme suit : madame Chantale Hamelin : favorable; monsieur Benoît Lavallée : défavorable; madame Monique Tardif : favorable; monsieur Jean-Louis Turcotte : défavorable; madame Esther Savard : favorable; monsieur Roland Labrie : défavorable; monsieur Pierre de Savoye : défavorable.

La résolution est rejetée avec 3 voix favorables contre 4 voix défavorables.

### Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Roland Labrie demande la levée de l'assemblée à 21 :30 hres.

---

Maire

---

Greffière